

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1281)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 533

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Dufosset, M. Rambaud, M. Giletti, Mme Rimbert, M. Golliot, Mme Pollet, Mme Martinez, Mme Laporte, M. Michoux, M. Tonussi, M. Villedieu, Mme Blanc, Mme Mélin, Mme Levasseur, M. Amblard, Mme Dogor-Such, Mme Lechon, M. Evrard, M. Beaurain, M. Ballard, Mme Bamana, M. Chudeau, M. Florquin, M. Allegret-Pilot, M. Frappé, M. Gabarron, M. Lioret, Mme Bouquin, M. Bentz, M. Le Bourgeois, M. Jolly, Mme Joubert, M. Blairy, Mme Hamelet, Mme Colombier et M. Christian Girard

ARTICLE 2

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« et de soins palliatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.